



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## conseils économiques et sociaux régionaux

Question écrite n° 12329

### Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le bilan de demi-mandature du conseil économique et social de la région Île-de-France émis en octobre 2007. Dans ce bilan, le conseil économique et social de la région Ile-de-France préconise de soutenir l'action des branches professionnelles dans les échanges européens d'étudiants, d'apprentis et de chercheurs. Il le remercie de bien vouloir lui donner son avis sur ce sujet.

### Texte de la réponse

La France souhaite porter lors de sa présidence du Conseil de l'Union européenne l'objectif d'une mobilité accrue des jeunes Européens. De son côté, la Commission européenne a créé un groupe d'experts de haut niveau sur la mobilité, qui a tenu sa première réunion le 24 janvier 2008. Figurent en particulier dans son mandat les questions de l'extension du champ d'action du programme d'échange Erasmus, de l'augmentation des échanges de jeunes, de l'amélioration de l'aide à la mobilité dans la formation professionnelle ou de l'enseignement des adultes. Le commissaire Figel, chargé de l'éducation, de la formation, de la culture et de la jeunesse, a demandé au groupe d'experts d'étudier les solutions possibles et de remettre un rapport stratégique succinct en milieu d'année. La préconisation du rapport de mi-mandature du CESR d'Ile-de-France de soutenir l'action des branches professionnelles dans les échanges européens, tant d'étudiants, d'apprentis que de chercheurs, s'inscrit pleinement dans ce contexte de soutien accru à la mobilité des jeunes Européens. Les régions ont un rôle clé à jouer afin de favoriser la mobilité européenne des jeunes et la coopération entre établissements d'enseignement, étant donné leurs compétences en matière de formation professionnelle mais aussi dans un but d'attractivité du territoire. Cet effort, au niveau régional, peut notamment se traduire par l'augmentation du nombre et du montant des bourses attribuées. Parallèlement aux bourses régionales, le rôle important que peuvent jouer entreprises et branches professionnelles dans ce domaine mérite également d'être encouragé.

### Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Lefebvre](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12329

**Rubrique :** Régions

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 décembre 2007, page 7560

**Réponse publiée le :** 26 février 2008, page 1592